PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
Commission de la présidence du conseil

Le mardi 15 novembre 2022, à 13 h 30
Salle du conseil, Hôtel de ville
155, rue Notre-Dame Est

Webdiffusée à l'adresse ville.montreal.qc.ca/participationelectorale et sur la chaîne YouTube de la Ville de Montréal.

Présences :

Mme Véronique Tremblay, présidente
Conseillère de la Ville, Verdun
M. Sterling Downey, vice-président
Conseiller de la Ville, Verdun
M. Sonny Moroz, vice-président
Conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Mme Nathalie Goulet, membre
Conseillère de la Ville, Ahuntsic-Cartierville
Mme Andrée Hénault, membre
Conseillère de la Ville, Anjou
M. Peter McQueen, membre
Conseiller de la Ville, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce
Mme Martine Musau Muele, membre
Conseillère de la Ville, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension
M. Alex Norris, membre
Conseiller de la Ville, Le Plateau-Mont-Royal
Mme Alba Zuniga Ramos, membre
Conseillère de la Ville, Mercier – Hochelaga-Maisonneuve

Absences :

Mme Chantal Rossi, membre
Conseillère de la Ville, Montréal-Nord
Mme Despina Sourias, membre
Conseillère de la Ville, Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Personnes invitées : **Aucune**

Le quorum est atteint.

---

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Véronique Tremblay, déclare l'assemblée ouverte à 13 h 39 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'occasion de l'adoption des recommandations préparées par la Commission de la présidente du conseil dans le cadre de la consultation publique sur la participation aux élections municipales à Montréal. Elle salue également toutes les personnes qui suivent la séance par webdiffusion.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour déposé, puis invite les membres de la Commission à procéder à son adoption.

Sur une proposition de M. Alex Norris, appuyée par M. Peter McQueen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 30 août 2022, du 26 septembre 2022 et du 27 septembre 2022

La présidente invite maintenant les commissaires à procéder à l'adoption des procès-verbaux des trois assemblées publiques tenues dans le cadre de cette consultation.

Sur une proposition de M. Sterling Downey, appuyée par M. Alex Norris, les procès-verbaux des assemblées publiques des 30 août, 26 septembre et 27 septembre 2022 sont approuvés à l'unanimité.

4. Participation aux élections municipales à Montréal : lecture et adoption des recommandations de la Commission

Avant de procéder à la lecture des recommandations, la présidente fait une brève mise en contexte des travaux d'analyse de la Commission.

Elle rappelle que l'objectif de la Commission, en tenant une consultation sur cette question, était essentiellement de mieux comprendre ce qui pourrait être fait pour s'assurer d'une plus grande participation aux élections municipales à Montréal.

La présidente précise que de la consultation, il ressort que les freins à la participation sont multiples et divers, notamment en fonction de certains groupes. Ce qui implique de penser les actions pour favoriser une plus grande participation sous plusieurs angles.

Les recommandations présentées ont été élaborées avec le souci de maintenir la vitalité démocratique de Montréal et de s'assurer de la plus grande participation de toutes les Montréalaises et de tous les Montréalais.

Elle souligne que la Commission convient de l'importance de se donner les moyens afin de mettre en œuvre des actions qui ont le potentiel de faire une différence, et ce, plus particulièrement auprès de groupes et de personnes pour qui la participation aux élections est plus faible.

Elle poursuit en mentionnant que la simplification de l'exercice du vote est un élément central aux recommandations formulées par la Commission. Une série de mesures ont effectivement été envisagées par la Commission pour prendre en compte à la fois les divers besoins de la population montréalaise et à la fois la demande d'une plus grande flexibilité dans l'exercice du droit de vote.

De même, afin d'informer et de rejoindre davantage les électrices et les électeurs, et plus particulièrement les personnes qui participent le moins aux élections municipales, la Commission a élaboré des recommandations en lien avec les informations communiquées dans le cadre de l'élection, mais aussi plus généralement sur le fonctionnement de la Ville de Montréal, de manière à permettre l'exercice d'un choix éclairé.

Enfin, la présidente souligne que la Commission est consciente que des efforts doivent être déployés pour développer une culture de la participation à Montréal et elle estime que les initiatives proposées pourront avoir, dans le futur, des impacts positifs sur la participation électorale.

La présidente invite ensuite les commissaires à lire à tour de rôle les 19 recommandations proposées par la Commission. L'ensemble des éléments lus par les membres de la Commissions apparaissent ci-dessous :

Au terme de ses travaux, la Commission recommande à l'Administration :

1. Se donner les moyens

R1 Que la Ville de Montréal octroie un budget annuel à Élections Montréal afin de constituer et de maintenir des ressources permanentes pour bonifier son offre de services aux électrices et aux électeurs et pour mettre en œuvre des actions innovantes afin de rejoindre davantage les personnes et les groupes qui votent le moins.

R2 Qu'une analyse post-électorale sur la participation soit réalisée par Élections Montréal à la suite de chaque élection générale.

2. Simplifier l'exercice du vote

R3 Que la liste électorale montréalaise soit informatisée.

R4 Que des représentations soient faites auprès des autorités provinciales pour modifier la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) afin qu'il soit possible, d'une part, de pouvoir faire son inscription sur la liste électorale en ligne ou d'y apporter des modifications et, d'autre part, de pouvoir s'inscrire à la liste électorale en personne les journées de vote.

R5 Que l'offre de service des commissions de révision soit bonifiée afin de faciliter l'inscription sur la liste électorale des personnes qui votent le moins et/ou qui rencontrent le plus d'obstacles dans l'exercice de leur droit de vote.

R6 Qu'une liste de lieux de vote potentiels soit constituée en amont et en collaboration avec les organismes communautaires afin de faciliter la participation des personnes qui votent le moins et/ou qui rencontrent le plus d'obstacles dans l'exercice de leur droit de vote.

R7 Qu'un projet pilote soit mis en place afin d'offrir des bureaux de vote, notamment dans des établissements d'enseignement postsecondaires et dans les locaux d'organismes communautaires ou de refuges, destinés aux personnes qui les fréquentent, et ce, afin de lever les freins à la participation et limiter les obstacles.

R8 De poursuivre les efforts afin d'assurer une plus grande présence des bureaux de vote dans des résidences pour personnes aînées.

R9 Qu'une seconde journée de vote par anticipation soit ajoutée au calendrier électoral le lundi précédant le scrutin.

R10 Que des représentations soient faites auprès des autorités provinciales pour modifier la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) afin que le vote par correspondance puisse être offert à la fois pour des motifs de santé ou des limitations fonctionnelles et pour les personnes proches aidantes.

R11 Qu'une analyse de faisabilité soit réalisée quant à la mise en place du vote numérique à Montréal.

3. Informer et rejoindre davantage

R12 Que la Ville de Montréal se donne les moyens de mieux faire connaître les fonctions des personnes élues, les champs de compétences de la Ville, ses réalisations et leurs impacts sur le quotidien des Montréalaises et des Montréalais et que ces informations soient diffusées en collaboration avec les milieux communautaires et associatifs.

R13 Qu'un comité citoyen soit créé afin de contribuer aux campagnes d'information sur les élections municipales.

R14 Qu'un résumé des programmes et des profils des personnes candidates, fourni par celles-ci, soit disponible sur le site web d'Élections Montréal.

R15 Que des représentations soient faites auprès des autorités provinciales pour modifier la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) afin de permettre que les photos des personnes candidates puissent apparaître sur les bulletins de vote.

R16 Que des simulations de vote pour les jeunes soient réalisées dans le plus grand nombre d'endroits de vote possibles lors de l'élection générale.

R17 Que des recueils d'outils pédagogiques soient développés par Élections Montréal à l'intention des élèves du primaire et du secondaire, des personnes nouvellement arrivées et qu'ils soient diffusés dans les écoles et auprès du personnel enseignant, de même qu'auprès d'organismes communautaires.

R18 Que la Ville de Montréal propose des actions culturellement sécurisantes destinées aux Autochtones pour favoriser leur participation aux élections municipales.

R19 Que la Ville de Montréal mette en place une journée de sensibilisation le 15 septembre, dans le cadre de la journée internationale de la démocratie, et qu'une diversité d'activités soit offerte pour l'occasion.

Sur une proposition de M. Alex Norris, appuyée par Mme Nathalie Goulet , les 19 recommandations sont adoptées à l'unanimité.

5. Période de questions du public

La présidente, Mme Véronique Tremblay invite les personnes présentes dans la salle et qui se sont inscrites à prendre la parole selon l'ordre d'inscription. Elle précise que la Commission priorisera les personnes ayant des familles avec de jeunes enfants et les personnes qui ont des besoins spécifiques.

Citoyenne ou citoyen	Questions / commentaires
Jean Duval	Se dit heureux de constater tout le travail qui a été fait par la Commission sur ce dossier / Souhaite connaître les suites qui seront

	données aux recommandations et si elles seront mises en œuvre pour les prochaines élections municipales / Se dit heureux que des recommandations soient formulées pour donner plus de visibilités aux personnes candidates et particulièrement les personnes candidates indépendantes / Il s'attendait à ce qu'une recommandation soit faites pour favoriser la participation des personnes candidates aux débats et pour qu'elles aient une plus grande visibilité médiatique / Souhaite avoir plus de précision quant au canevas qui serait offert aux personnes candidates afin que des informations les concernant soient diffusées sur le site web d'Élections Montréal / Souligne la qualité du bilan produit par Élections Montréal / Remercie les commissaires de leur attention.

La présidente fait ensuite la lecture de questions et commentaires du public selon l'ordre de réception au moyen du formulaire web.

Citoyenne ou citoyen	**Questions / commentaires**
Louise Constantin	Vos recommandations font-elles place à l'apport du secteur associatif, soit les organisations de la société civile, notamment celles intervenant auprès des jeunes, dans la mobilisation des électrices et des électeurs? Je vous remercie de votre attention.
Karine Joly	Élections Québec a annoncé son intention de conduire un projet pilote de vote par internet aux prochaines élections municipales avec certaines municipalités pour tester l'application numérique d'une entreprise externe, tel que précisé dans un avis d'intérêt publié hier. L'analyse de faisabilité reccommandée par la Commission (R11) aura-t-elle pour objectif de préparer une éventuelle participation de Montréal à ce projet pilote qui pourrait permettre d'offrir le vote par Internet dès 2025 ?
Sandrine Desforges	Nous aimerions qu'il soit précisé dans la rec.13 la nécessité que ce comité inclue la participation des groupes dont la participation électorale est plus faible, dont les jeunes. Nous craignons que l'ajout de photos sur les bulletins de vote (rec. 15) puisse augmenter les biais inconscients (tels que de la discrimination fondée sur l'apparence) au moment du vote. Est-ce que ces impacts ont été pris en compte par les commissionnaires? Comment comptez-vous les mitiger?

Étienne Paré	Nous avons une question technique au sujet de la rec.7. Les bureaux de vote sur les campus aux niveaux provincial et fédéral sont universels: ils permettent de voter sur son campus qu'importe sa circonscription d'attache. Cette universalité nous apparait cruciale afin de maximiser l'impact de tels bureaux sur les campus. Est-ce l'intention prévue par cette recommandation? Nous aimerions que cette précision soit ajoutée au document de recommandation afin d'éclaircir la recommandation.

La présidente remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de poser leurs questions.

6. Période de questions des commissaires

La présidente invite ensuite ses collègues à prendre la parole pour poser leurs questions.
Il propose de faire un premier tour de table et de limiter les interventions à deux minutes chacune.

Commissaires	**Questions / commentaires**
Sterling Downey	Remercie les coordonnatrices pour le travail accompli, notamment pour la synthèse des opinions, un travail qui a grandement aidé l'analyse des commissaires / Salue également les efforts déployés par les coordonnatrices pour favoriser une participation importante et diversifiée à cette consultation / Remercie les personnes et les groupes qui ont contribué à cet exercice, notamment M. Jean Duval présent dans la salle / Il remercie toutes les personnes qui ont pris le temps de partager leur point de vue, leur contribution a permis la formulation de ces recommandations / Remercie les membres de la commissions et se dit fier de siéger avec eux et de travailler sur des enjeux aussi importants / Souligne sa fierté par rapport au travail accompli.
Alex Norris	Souscrit à tout ce que M. Sterling Downey a mentionné / Souhaite souligner la nature non partisane des délibérations et sent que l'ensemble des commissaires ont réellement travailler ensemble pour le bien public / Insiste sur l'importance de deux recommandations, les recommandations 3 et 4, l'une consacrée à l'informatisation de la liste électorale et l'autre permettant d'avoir la même flexibilité que les autres paliers de gouvernement.
Sonny Moroz	Remercie les personnes ayant pris part à la consultation et le personnel ayant contribué au bon déroulement de cette consultation / Estime que les recommandations rejoignent les préoccupations des citoyennes et des citoyens / Souligne que la consultation a permis de mieux identifier les freins à la participation, tout comme le bilan d'Élections Montréal / S'inquiète néanmoins de la faible participation des jeunes, mais plus généralement des personnes de moins de 60

	ans / Se dit heureux du travail réalisé en collégialité, par-delà les allégeances politiques / Est conscient de l'importance de trouver des solutions novatrices pour favoriser la participation civique / Soutien que les initiatives proposées auront des impacts pour les élections municipales de 2025 et aussi dans le futur.

7. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie à nouveau toutes les personnes et les organismes qui ont participé à cet exercice. Elle remercie également ses collègues membres de la Commission et tout particulièrement le vice-président, M. Sterling Downey, qui a assumé la présidence de plusieurs séances. Elle profite également de l'occasion pour remercier Me Emmanuel Tani-Moore et M. Charles-André Goulet d'Élections Montréal pour leur précieuse collaboration. Elle remercie également chaleureusement les coordonnatrices en soutien à la Commission, Mme Marie-Claude Haince et Mme Mélissa Côté-Douyon.

Elle informe en terminant l'assemblée que les recommandations adoptées aujourd'hui sont disponibles en ligne sur la page dédiée à la consultation sur le site web des commissions permanentes. La présidente indique que le rapport de la Commission sera quant à lui déposé en décembre au conseil municipal, et qu'il appartiendra au comité exécutif d'accorder, dans un délai maximal de six mois, les suites qu'il jugera appropriées aux recommandations formulées par la Commission.

La séance est levée à 14 h 25 sur une proposition de M. Sterling Downey, appuyée par Mme Andrée Hénault.

Déposé le: